



## Lettre ouverte de la CGT FERC Sup à la ministre Vidal

Au fil des mois, **les interventions policières sur les campus universitaires** (Nantes, Bordeaux, Paris, Lille, Caen, Dijon, Grenoble, Strasbourg) **deviennent une habitude**. La tenue de Conseils d'administration décentralisés, sous protection policière, pour s'extraire de la contestation interne a également tendance à se généraliser. Enfin, la semaine dernière, ce sont des individus cagoulés qui ont laissé s'exprimer toute leur haine et leur violence à l'encontre d'étudiant·e·s mobilisé·es de l'université de Montpellier.

Madame la Ministre, **notre organisation CGT condamne avec la plus grande fermeté les violences et la terreur physiques que les étudiant·e·s et les personnels mobilisé·e·s ont eu à subir** sur différents campus alors qu'ils défendaient légitimement **leurs idées et leurs revendications**.

Sur Toulouse, vous dites « l'état prend ses responsabilités » et vous destituez des conseils élus mais sur Montpellier, **il a fallu attendre la démission « spontanée », sous la pression syndicale, politique et citoyenne**, du directeur de la faculté de droit et de science politique qui prétend avoir seulement fait une « erreur de communication » ! Aucune mise à pied conservatoire par exemple, en attendant les résultats de l'enquête que vous avez commanditée, compte tenu du trouble engendré par la possible participation de personnels et la coupable passivité de l'administration.

**L'Union nationale CGT FERC Sup vous rappelle son attachement aux franchises universitaires que la loi garantit**. Les campus des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sont des espaces privilégiés où les étudiant·e·s acquièrent un esprit critique et s'imprègnent de la culture du doute et de la remise en cause des certitudes du moment. Comment leur reprocher alors qu'ils mettent en œuvre dans leur propre milieu ce qu'ils y apprennent ? L'étude, la dispute et la controverse sont les seules armes de la communauté universitaire. **Les violences policières, la répression de la contestation, la contrainte physique et la soumission n'ont pas leur place dans l'enceinte universitaire**.

De nombreuses réactions syndicales, politiques, citoyennes condamnent cette situation et demandent le retour de la démocratie dans les lieux d'études, comme la pétition lancée le 23 mars 2018 signée plus de 30 000 signatures en moins de trois jours !

Au vu des événements récents, même si l'article L712-2 du Code de l'Éducation autorise le président d'université à faire appel à la force publique parce qu'il est responsable du maintien de l'ordre, **la décision de faire pénétrer les forces de polices sur leurs campus, dans le seul but d'empêcher la contestation sociale des étudiant·e·s et des personnels**, contrevient à l'éthique universitaire. En choisissant le chemin de la répression, de la contrainte et de la violence, il tourne le dos à la vocation de l'université qui privilégie l'échange, la discussion et le dialogue, même s'ils s'avèrent être âpres, francs et sans concession.

De la même façon lorsque, confrontés à la contestation interne, des présidents surinvestis par l'« autonomie » qui leur a été conférée par la loi LRU-Pécresse réunissent leurs conseils d'administration retranchés derrière des cordons de policiers, ils trahissent leur fonction et s'enferment dans le rôle de potentats locaux ignorant les principes mêmes de la démocratie. Ils foulent au pied les droits humains fondamentaux.

La CGT FERC Sup ne se reconnaît pas dans cette université.

**Quelle réponse comptez-vous, Mme la ministre apporter ? Quelle est votre conception de l'université et de la démocratie universitaire ?**

Ces violences ne doivent pas faire oublier que **la mobilisation des étudiant·e·s et des personnels des universités** trouve son origine dans le **refus de la réforme imposant la sélection et le tri social à l'entrée de l'Université**. C'est l'abrogation de la loi ORE qui est exigée par cette jeunesse que nous soutenons.

**Ce ne sont ni la stratégie de la peur menée par votre gouvernement, ni la barbarie que nous espérons oubliée à jamais, qui feront reculer la jeunesse et le mouvement auquel nous appelons et participons. Cette mobilisation, y compris dans un cadre interprofessionnel, ne fait que commencer.**

**Madame la ministre, la CGT FERC Sup revendique et vous interpelle sur :**

- **La levée de la tutelle ministérielle de l'Université Toulouse Jean Jaurès et le respect du vote de la communauté universitaire refusant le regroupement.**
- **L'arrêt immédiat de la répression policière dans et autour des lieux d'études.**
- **Le respect des droits humains fondamentaux garantis par les textes nationaux et internationaux : liberté d'exprimer son opinion, de faire grève et de manifester son désaccord avec la politique gouvernementale.**
- **La condamnation sans détours de la part de votre ministère des faits ayant lieu sur les campus de Lille, Dijon, Caen, Grenoble....**

L'utilisation des forces de police est de la responsabilité de l'État et de ses représentants que sont les préfets et les recteurs.

Nous soutenons l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme qui demande au procureur de la République l'ouverture d'une enquête « concernant la mise en place d'une milice privée, intervenant de façon coordonnée, avec armes et violences afin d'effectuer une expulsion illicite ».

**Si la prétendue « autonomie » des établissements servait à nouveau de prétexte à l'absence de réponse claire de votre ministère et du gouvernement** auquel vous appartenez, à la montée de cette violence et « des expressions de haine, racistes, identitaires et xénophobes, en France et en Europe, [qui] se traduisent régulièrement par des actes violents », **vous prendriez la responsabilité de laisser s'instaurer un climat délétère conduisant à des affrontements** au sein même de la communauté universitaire dont nul ne sait aujourd'hui quelles pourraient en être les conséquences.

**Mme la Ministre, si vous preniez la responsabilité de laisser faire, vous trouveriez la CGT FERC Sup aux côtés des personnels et étudiant.es pour faire entendre les revendications pour l'arrêt des fusions, l'abrogation de la loi ORE et un service public national d'enseignement supérieur de qualité, sur tout le territoire pour toutes et tous.**

Montreuil, le 26 mars 2018